



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 23 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 17 juin 2022

Secrétaire de séance : Madame Sandra VANELSLANDE

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-trois juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Marc DUFOUR, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Sandra VANELSLANDE, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (7) Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Laurent DEGRYSE (pouvoir donné à Isabelle VERBEKE), Madame Apolline ARQUIER (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Alain RIME), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Philippe VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Mme le Maire).

10 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTES

Rapport de M. Eric DOCQUIER, conseiller municipal délégué en charge de la gestion et du suivi des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuvill'assos, et des ressources humaines.

Vu en commission générale le lundi 13 juin 2022.

- Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,
- Pour un bon fonctionnement des services, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,
- Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines,
- Vu l'évolution des effectifs municipaux et les avancements de grades au titre de l'année 2021,
- Vu également les délibérations N°7 et N°9 du conseil municipal du 23 juin 2022 conduisant à des créations de postes.
- Vu l'avis favorable du Comité Technique 9 juin 2022,

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser le tableau des emplois de la commune tenant également compte des besoins de la collectivité avec :

La création au tableau des effectifs des 17 postes permanents suivants :

Filière Administrative :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
REDACTEURS Catégorie B	Rédacteur	1 poste permanent à temps complet
ADJOINTS ADMINISTRATIFS Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	4 postes permanents à temps complet
	Adjoint administratif	1 poste permanent à temps complet

Filière Technique :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ADJOINTS TECHNIQUES Catégorie C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3 postes permanents à temps complet
	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	2 postes permanents à temps non complet – 30 h 00 hebdomadaires
	Adjoint technique	1 poste permanent à temps complet
	Adjoint technique	1 poste permanent à temps non complet - 23 h 00 hebdomadaires

Filière Sanitaire et Sociale :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS Catégorie A	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1 poste permanent à temps complet
AGENTS SOCIAUX Catégorie C	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent à temps complet

Filière Culturelle :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	1 poste permanent à temps complet

Filière Animation :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ADJOINTS D'ANIMATION	Adjoint d'animation	1 poste permanent à temps complet

Le tableau des effectifs prenant acte des créations ainsi opérées étant annexé à la présente délibération.

Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et aux grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

- **Où l'exposé de Monsieur Eric DOCQUIER, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie Tonnerre-Desmet".

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 23/06/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	19	260	209	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		181	19	200	154	
FILIERE ADMINISTRATIVE		37	6	43	33	
Directeur Général des Services -emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
attaché hors classe	A	1		1	0	
attaché principal	A	2		2	2	
attaché	A	1		1	1	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6		6	4	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2		2	2	
Rédacteur	B	1	1	2	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	12	4	16	12	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	8		8	8	
Adjoint administratif	C	3	1	4	2	
FILIERE TECHNIQUE		101	8	109	85	
Directeur des services techniques - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	0	1	1	0	
Ingénieur principal	A	1		1	1	
Ingénieur	A	0		0	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	0		0	0	
Agent de maîtrise principal	C	8		8	6	
Agent de maîtrise	C	7		7	7	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5	3	8	5	
Adjoint technique principal de 1ère classe - 30 h 00 hebdomadaires	C	0	2	2	0	Temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	29		29	24	Dont 3 temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe - 14 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique principal de 2ème classe- 12 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique	C	22	1	23	21	Dont 2 temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 23h00 hebdomadaires	C	0	1	1	0	Temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 14h50 hebdomadaires	C	6		6	6	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h50 hebdomadaires	C	1		1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 23/06/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	19	260	209	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h50 hebdomadaires	C	16		16	10	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		21	2	23	17	
<i>Puéricultrice Hors Classe</i>	A	3		3	3	
Puéricultrice de classe supérieure	A	0		0	0	
Puéricultrice de classe normale	A	0		0	0	
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	0	1	1	0	
Educateur de jeunes enfants	A	3		3	3	
Infirmière	B	0		0	0	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	6		6	4	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1		1	0	
Agent social principal de 1ère classe	C	0	1	1	0	
Agent social principal de 2ème classe	C	3		3	2	
Agent social	C	1		1	1	
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère cl.	C	3		3	3	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1		1	1	
FILIERE CULTURELLE		7	2	9	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 8 h hebdomadaires	A	0		0	0	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	Temps non complet
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0		0	0	dont 1 à 8 h
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	0		0	0	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 3h30 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 12 h 50	B	0	1	1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 23/06/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	19	260	209	
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	B	0	1	1	0	
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1		1	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0		0	0	
Adjoint du patrimoine	C	0		0	0	
FILIERE ANIMATION		9	1	10	9	
Animateur chef	B	0		0	0	
Animateur Principal de 1ère classe	B	2		2	2	
Animateur Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Animateur	B	1		1	1	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	2		2	2	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	1		1	1	
Adjoint d'animation	C	3	1	4	3	
FILIERE SPORTIVE		1	0	1	1	
Conseiller Principal de 2ème classe des A.P.S	A	0		0	0	
Conseiller des A.P.S	A	0		0	0	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Educateur des APS Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Educateur des A.P.S	B	0		0	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		5	0	5	4	
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Brigadier-Chef principal	C	1		1	1	
Gardien Brigadier	C	3		3	2	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES		60	0	60	55	
Attaché territorial	A	0		0	0	
Chargé de mission	A	0		0	0	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	0	
Rééducateur de classe normale 12 heures hebdomadaires	B	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7		7	4	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Adjoint technique	C	50		50	50	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 23/06/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	19	260	209	
EMPLOIS NON PERMANENTS		81	1	82	24	
Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	0	
Adjoint d'animation	C	30		30	20	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	0	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	0	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/PEC		5		5	2	
Apprenti		3	1	4	2	